BULLETIN MUNICIPAL | AUTOMNE 2020

Le Beaudettois

VOUS INFORME

6
Les arbres, leurs contributions, l'entretien et l'abattage

13
Halloween

13
Formulaire
Visite du Père-Noël

16
ComAlerte

Municipalité de Rivière-Beaudette

Mot du maire

PATRICK BOUSEZ
Maire

Bonjour

Comment décrire l'année 2020 jusqu'à ce jour ?

Ces temps difficiles pour tous, resteront à jamais gravés dans notre mémoire et risquent de modifier à tout jamais les façons de faire. Pour toute organisation la pandémie, qu'elle soit publique ou privée, apporte son lot de défis de gestion. Les enjeux de santé publique ont forcément ralenti la cadence à tous les niveaux. Déjà avant la pandémie la pénurie de main-d'oeuvre faisait son œuvre. Dès le début de la crise nous avons dû mettre des mesures en place, les municipalités étant considérées service essentiel à la population. L'accès aux bureaux a été restreint, les réunions publiques ont dû se tenir à huis clos, nous avons dû établir des plans de contingence afin d'assurer la continuité des services en cas d'éclosion. Fort heureusement tout le personnel s'en tire jusqu'à ce jour.

Tant bien que mal les services ont été maintenus forcément, à un rythme ralenti, plusieurs des projets ont été annulés notamment au niveau des activités sociales, les travaux de voiries, d'asphaltage, de drainage sont pour la plupart reportés à l'an prochain faute de disponibilités de nos ingénieurs, et d'entrepreneurs.

Tout n'étant pas négatif, certaines actions notamment au niveau de la collecte de la matière organique débutée depuis février, connaissent de plus en plus de succès. Le tonnage récolté dans le bac brun augmente de mois en mois aux dernières nouvelles ce sont près de 26 tonnes par mois qui sont détournées de l'enfouissement. Merci et bravo à tous ceux qui y participent.

La collecte de branches aura connu un succès sans précédent.

Au chapitre des investissements, les vestiges du bâtiment incendié sur la rue principale sont maintenant disparus. Vous constaterez dans le même secteur la démolition de la station-service.

Les travaux de construction d'une nouvelle station-service, avec dépanneur et service de restauration A &W débuteront sous peu. Au total un projet en trois phases d'environ 5 millions de dollars.

Au niveau de la construction résidentielle, plusieurs nouvelles maisons construites cette année, nous devrions atteindre plus de 30 nouvelles propriétés unifamiliales, sans compter un multi-logement déjà en construction et possiblement quelques autres à venir, ceux-ci devaient être érigés cet été, mais la situation actuelle force le report à l'an prochain.

Je vous recommande de suivre notre site internet régulièrement, il est possible que la situation change selon les directives de la santé publique.

Pour l'instant les assemblées du conseil devant public demeurent en place, avec un accès limité à 5 citoyens, dans le respect des normes sanitaires établies. Telle est la situation ! Gérer en temps de crise, en situation de pandémie demeure une gymnastique compliquée autant dans toutes les sphères de la société.

Je tiens à saluer le travail exceptionnel et la résilience du conseil et des employés municipaux.

Continuons de nous protéger, de faire attention, afin d'éviter la propagation de ce virus. Avons-nous le choix ?

Ensemble nous y arriverons !

CONSEIL MUNICIPAL

FRANCE RIVET
Conseillère # 1

TAMMY TITLEY
Conseillère #2

RÉJEAN FOURNIER
Conseiller #3

DANY PAQUET
Conseiller #4

GHYSLAIN MAHEU
Conseiller #5

Informations et règlements

HORAIRE DES SÉANCES DE CONSEIL

Lundi, 2 novembre 2020 – 19h00

Lundi, 7 décembre 2020 – 19h00

Venez nous rencontrer!

NUMÉROS À CONSERVER

Ambulance, police, pompiers
9-1-1

Services Municipaux d'intervention
3-1-1

Sureté du Québec
450-310-4141

CLSC St-Polycarpe
450-265-3771

Centre Antipoison
1-800-463-5060

Hôpital du Suroît
450-371-9920

Info Santé
8-1-1

Jeunesse J'écoute
1-800-668-6868

Ligne parents
1-800-361-5085

SOS Violences conjugale
1-800-363-9010

Tel-aide
1-855-377-0600

Direction de la protection de la jeunesse
1-800-361-5310

Drogue « Aide &Références »
1-800-265-2626

Le Tournant
1-866-APPELLE (277-3553)

Suicide Action
1-514-723-4000

COVID-19
1-877-644-4545

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

NOM / FONCTION	COORDONNÉES
Céline Chayer Directrice générale	dg@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 221
Linda Sauvé Adjointe administrative	administration@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 222
Sophie Cousineau Coordonnatrice loisirs et culture	loisirs@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 223
Pierre-Luc Pâquet Inspecteur municipal	inspecteur@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 224
Jérémie Marleau Inspecteur hygiène du milieu	environnement@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 225
Karen Lalonde Bibliothécaire	bibliotheque@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 228
Michel Bélanger Directeur service des incendies	mbelanger@caserne181921.com 450 269-2931 poste 227
Daniel Laflèche Directeur adjoint service des incendies	securiteincendie@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 226
Marlyn Gauthier Préventionniste-pompier	mgauthier@caserne181921.com 450 802-0399
Gilles Hémond Inspecteur de la voirie	

Calendrier

Collecte de branches · Matières organiques · Les encombrants · Collecte de feuilles
Recyclage · Ordures ménagères · Bibliothèque · Séance du conseil

/ OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

/ NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1 Reculer l'heure/changer piles avertisseur de fumée
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

/ DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
30 Date limite pour les subventions d'activités	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21 Hôtel de ville fermée	22 Hôtel de ville fermée	23 Hôtel de ville fermée	24	25 Hôtel de ville fermée *Joyeux Noël!*	26	27
28 Hôtel de ville fermée	29 Hôtel de ville fermée	30 Hôtel de ville fermée	31			

Informations et règlements

BIENVENUE!

Bienvenue à **Mme. Karen Lalonde** nommée au poste de préposée à la bibliothèque municipale depuis septembre. N'hésitez pas à venir faire sa connaissance, elle saura vous charmer par ses suggestions littéraires et sa bonne humeur!

MERCI!

Un gros merci à **Anick Dumont** pour ces années de bon service! Pendant 4 ans, elle s'est dévouée à l'épanouissement de notre bibliothèque et c'est avec une grande attention qu'elle prenait soin de ces lecteurs. Nous lui souhaitons les meilleures des chances et du bonheur dans ses nouveaux défis!

VITESSE DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

Nous demandons à nos citoyens de porter une attention particulière aux limites de vitesse dans les rues de la municipalité. La sécurité n'a pas de prix!

LES FEUX D'ARTIFICE « C'EST RISQUÉ »!

Avant de mettre le feu à la mèche, saviez-vous que vous ne serez pas protégé en cas de problème!

Il faut d'abord avoir une assurance responsabilité, cette assurance est autorisée seulement lorsque l'on peut démontrer que la distance des bâtiments et la réglementation est respectée à la lettre. Il y a toute une liste de choses qui doit être vérifiée. Si des critères stricts sont imposés, c'est pour éviter que les gens peu expérimentés avec ce type de produit causent des accidents ou des incendies.

Il est recommandé de surveiller l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU. Si le risque est extrême, comme il l'a été sur la majeure partie du territoire québécois au cours des dernières semaines, l'interdiction est imposée à tous, et ce, même si vous avez l'autorisation en respectant les dégagements nécessaires de la réglementation municipale.

Ceux qui dérogent à la règle pourraient se voir imposer des amendes ou faire l'objet de poursuites. Ce qui, il faut l'admettre, pourrait jeter une petite douche froide sur vos festivités.

Inspecteur municipal

LES ARBRES, LEURS CONTRIBUTIONS, L'ENTRETIEN ET L'ABATTAGE.

Les milieux naturels de Rivière-Beaudette sont soumis à la pression découlant des pratiques de l'agriculture et d'une urbanisation évolutive, entraînant une diminution du couvert forestier. La diminution du couvert forestier entraîne forcément une réduction de la biodiversité, ce qui engendre une diminution potentielle des populations fauniques et floristiques. Conséquemment, la diminution du couvert forestier a entraîné dans certains secteurs des conséquences négatives pour la protection des sols contre l'érosion par l'eau et le vent. Puisque les boisés jouent aussi un rôle dans le contrôle du bruit, de la pollution et des odeurs, leur disparition a un impact considérable sur la qualité de vie des résidants. Bien que la Municipalité possède un territoire très riche et un grand couvert forestier, réfléchir avant d'agir peut sauver des arbres, comme on dit : « vaut mieux prévenir que guérir ».

Les arbres et autres végétaux sont depuis toujours utilisés en fonction de leurs qualités esthétiques et pour l'aménagement paysager de nos municipalités, villes, campagne, etc. Les bénéfices et aspects esthétiques sont toutefois difficiles à quantifier. La plupart des gens sont conscients des bienfaits que procurent les arbres que ce soit par leur contribution visuelle et esthétique que par leurs qualités fonctionnelles. Particulièrement en milieu urbain, les arbres permettent de régulariser la température à proximité des résidences et des lieux de travail. Ainsi, ils fournissent de l'ombrage et absorbent la chaleur durant la journée. Dans la littérature on fait observer que des différences de température en milieu urbain variant de 4 à 8°C peuvent intervenir qu'il s'agisse d'endroits ouverts ou d'emplacements protégés par la cime d'arbres. Les arbres permettent de créer un effet tampon en créant un bouclier contre les rayons du soleil et le vent. Par le fait même, les arbres peuvent aussi avoir un impact économique significatif. En été, l'ombre des arbres peut diminuer de 15 à 50% les frais de climatisation d'une résidence. En hiver, les arbres diminuent la vitesse des vents et participent ainsi à réduire les coûts de chauffage de 10 à 25%. Bien entendu, le choix des essences et leur localisation doivent être minutieusement choisis pour tenir compte de la direction des vents dominants, de l'ensoleillement et des caractéristiques propres à chaque espèce.

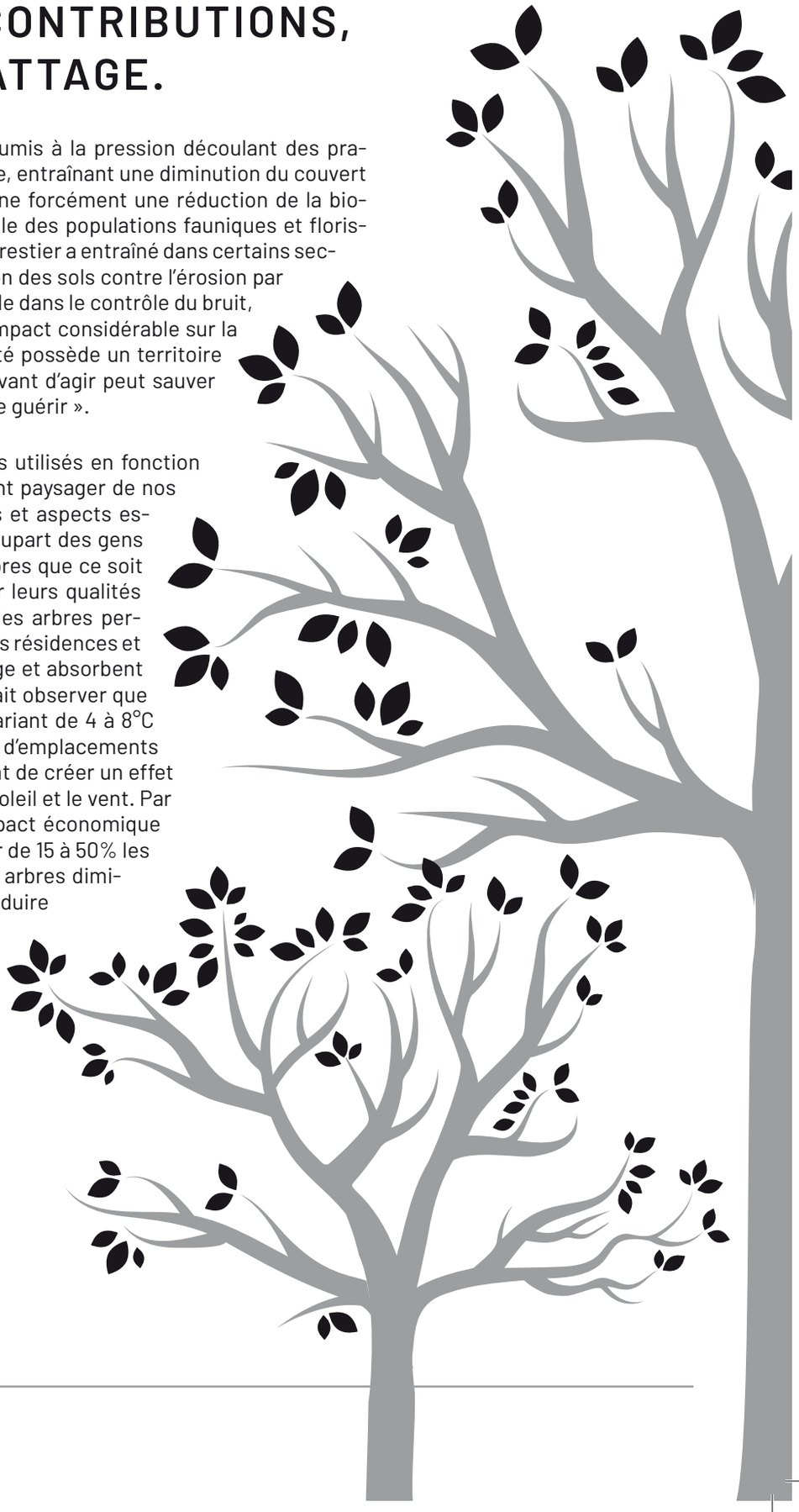

Inspecteur municipal

Les végétaux permettent également de fixer des particules en suspension dans l'air. Ainsi en zones urbanisées, les poussières déposées sur la surface des feuilles, des branches et du tronc sont par la suite lessivées au sol par les pluies. Un arbre à maturité situé en milieu urbain peut intercepter jusqu'à 20 kilogrammes de poussières en une année. Un peu dans le même ordre d'idées, les feuilles et les aiguilles agissent à la manière d'un filtre et c'est pourquoi une haie brise-vent formée de plusieurs rangées de feuillus et de conifères peut réduire de 35% les retombées de poussières. Les écrans composés d'arbres et d'autres types de végétaux ont la capacité potentielle de réduire l'intensité du bruit engendré par la circulation routière, par les industries bruyantes, etc. Ainsi, un brise-vent dense peut réduire du tiers le volume de décibels causés par la circulation routière. Cependant, pour réduire le niveau sonore de façon appréciable, les écrans végétaux doivent être denses, hauts et larges (25 à 35 m de largeur). Leur efficacité est accentuée s'ils sont situés à proximité immédiate de la source de bruit. Les remblais aménagés et les végétaux à feuilles persistantes intégrés à l'écran végétal permettent d'étendre le contrôle efficace du bruit toute l'année.

Enfin, les arbres plantés autour de zones habitées procurent des bénéfices indirects. Par exemple, ils attirent de nombreuses espèces d'oiseaux qui y trouvent refuge et nourriture. Leur présence est agréable et améliore la qualité de notre milieu de vie.

Avant de couper un arbre, interrogez-vous d'abord de la nécessité de retirer l'arbre et sur vos motivations. Consulter un arboriculteur pour connaître les différentes options qui s'offrent à vous. La municipalité dispose de notions règlementaires sévères concernant les arbres dans ses règlements municipaux depuis sa mise en place. Les règlements ont été renforcés suivant les concordances au schéma d'aménagement révisé et les politiques de protection mises en place. De récentes modifications ont établi des normes plus sévères afin d'interdire la coupe d'arbres en santé. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme établit le montant des sanctions lors de l'abattage non autorisé aux contrevenants. Sachez qu'un permis est octroyé gratuitement à la municipalité sous présentation des pièces justificatives nécessaires pour la coupe et l'abattage, soit le formulaire et l'avis professionnel dûment complété. Une condition fréquente pour un abattage implique de replanter un nouvel arbre à l'endroit de votre choix. N'oubliez pas de respecter une distance minimale de 3.5 m des lignes électriques.

Lorsque vous coupez un arbre, prenez note que la municipalité n'effectuera aucun ramassage des branches, et ce même si celui-ci est proprement disposé. Il est de la responsabilité du propriétaire de disposer de l'arbre en question de façon responsable, même si celui-ci est déraciné par le vent ou une autre cause similaire. Il est aussi interdit de bruler l'arbre, dans aucun cas vous ne devez effectuer de feux à ciel ouvert sans avoir au préalable obtenu une autorisation du service d'incendie de Rivière-Beaudette.

Avant de couper un arbre pensez-y si bien !

Hygiène du milieu

RAPPEL

ABRI TEMPORAIRE

Petit rappel concernant les abris d'auto temporaires. Les abris temporaires sont permis du premier (1er) octobre d'une année au premier (1er) mai de l'année suivante, les abris temporaires peuvent donc maintenant être installés jusqu'au printemps prochain.

Qu'est-ce qu'un abri temporaire? :

Un abri démontable, installé pour une période de temps limitée et fixée par le règlement d'urbanisme numéro 91-18 sur le zonage, utilisé pour abriter un ou plusieurs véhicules de promenade durant l'hiver.

RAPPEL

COLLECTE STANDARD

Veuillez noter qu'à partir du jeudi 12 novembre 2020, la collecte des matières organiques (bac brun) se fera un jeudi sur deux plutôt qu'à chaque semaine. Nous reviendrons à la collecte hebdomadaire au printemps 2021. Pour les autres collectes, l'horaire habituel demeure inchangé, c'est-à-dire les lundis « ordures ménagères »; les jeudis « recyclage » et le 1er lundi de chaque mois « les encombrants ».

RAPPEL

POSITION DES BACS ROULANTS LES JOURS DE COLLECTE

Chers beaudettois et beaudettoise, petit rappel en ce qui concerne le positionnement des bacs roulants les jours de collecte sélective. Veuillez svp placer votre bac en bordure de route, les roues vers la résidence et l'ouverture du couvercle vers la rue.

RAPPEL

COLLECTE BRANCHES ET FEUILLES

Chers beaudettois et beaudettoise, pour la période automnale, nous aurons trois collectes de feuilles sur le territoire.

Celles-ci auront lieu les 19 octobre, 2 et 16 novembre 2020.

IMPORTANT : N'utilisez que des sacs prévus à cet effet (en papier).

Hygiène du milieu

INFO PERTINENTE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATION SEPTIQUE

Une installation septique bien entretenue est essentielle afin de préserver la faune et la flore. Par exemple, une fosse septique âgée ou fissurée peut laisser couler des eaux usées contenant des contaminants nuisibles pour l'environnement. Afin d'aider les propriétaires désireux d'effectuer des travaux de réfection sur leur installation d'assainissement des eaux, le gouvernement a mis sur pied un programme d'aide : Le « Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles ».

Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2022. Pour plus d'informations, référez-vous au lien suivant :

> http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm

RAPPEL

PRODUITS À ÉVITER DE JETER À L'ÉGOUT

Petit rappel pour les utilisateurs de nos différents réseaux d'égout. **La toilette n'étant pas une poubelle**, veuillez éviter d'y jeter les articles suivants :

- Les lingettes;
- Les cotons-tiges;
- Les tampons et protections périodiques;
- Les rouleaux de papier toilette;
- Les médicaments;
- Les lentilles de contact et les préservatifs;
- La peinture;
- Les huiles et les graisses alimentaires.

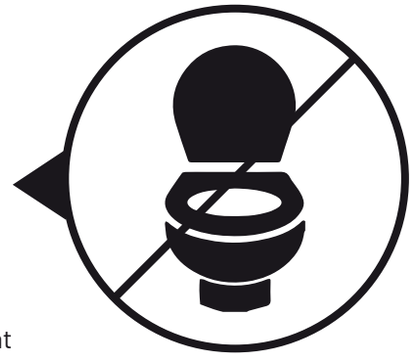

En adoptant de bonnes pratiques, vous contribuerez au maintien du bon état de marche du réseau et de ses composantes.

RAPPEL

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

La Municipalité de Rivière-Beaudette tient à vous rappeler l'importance de la vidange de votre fosse septique. Afin de garantir l'efficacité de votre installation ainsi que pour protéger l'environnement, vous devez vidanger votre fosse au moins une fois tous les deux (2) ans. De plus, cette pratique est régie par une réglementation provinciale, le Règlement Q,2, r.22 - Règlement sur l'évacuation des eaux d'une résidence isolée.

CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

Matières acceptées dans votre BAC BLEU

Papier et carton

- Journaux, circulaires, revues
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Livres, bottins téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton (plat et ondulé, ⃠ciré)
- Boîtes d'oeufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak[MD])

Plastique

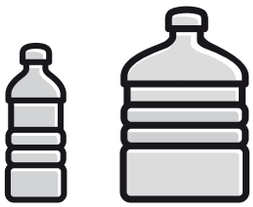

- Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés avec les symboles suivants :

- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage*

* En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, Tricentris vous encourage à en réduire votre consommation et favoriser leur réutilisation avant de les déposer dans le bac.

Métal

- Papiers et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Canettes consignées

Verre

- **Bouteilles et contenants** alimentaires, peu importe la couleur

TRICYCLE

WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

MRC VAUDREUIL SOULANGES

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

TRICENTRIS tri | transformation | sensibilisation

CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

Matières acceptées à vos ÉCOCENTRES

ÉCO CENTRE VAUDREUIL-SOULANGES

1. **Vaudreuil-Dorion** — 2800, rue Henry-Ford
2. **Rigaud** — 32, rue de la Coopérative
3. **Saint-Zotique** — 2050, rue Principale
4. **De l'île à Pincourt** — 750, boul. Olympique

Bardeaux d'asphalte

1 2

Matériaux de construction secs

1 2 3 4

céramique / gypse / verre / fenêtres / toilettes / baignoires et douches en fibre de verre ou en plastique / etc.

Matériaux d'excavation

1 4

asphalte / béton / brique / pierre / sable et gravier

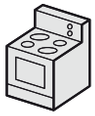

Encombrants métalliques et métaux ferreux

1 2 3

* vidés de tout fluide s'il y a lieu.
** Appareils non fonctionnels.

cuisinières / lave-vaisselle / machines à laver / sécheuses / fours / réservoirs chauffe-eau ou chauffe-huile / petits électroménagers et appareils électriques non fonctionnels / tondeuses / souffleuses / etc.

Encombrants non métalliques et non réutilisables

1 2 3 4

meubles rembourrés / tapis / matelas / toiles de plastique / matériaux isolants etc.

Carton

* Boîtes pliées.

1 2 3

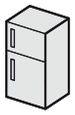

Halocarbures

* Appareils non fonctionnels.

1

réfrigérateurs / congélateurs / climatiseurs et déshumidificateurs

Pneus hors dimension

1 2

Pneus avec ou sans jante

1 2

* Sans les sacs de plastique.

Bois traité et contreplaqué

1 2 3 4

bois d'œuvre / meubles en bois / palettes / mélamine

Produits électroniques

1 2 3

téléviseurs / lecteurs DVD, CD ou vidéos / radios / ordinateurs et imprimantes / appareils audiovisuels / etc.

Résidus domestiques dangereux

1

* Seuls les contenants **fermés, identifiés** de 20 litres (5 gallons) ou moins sont acceptés.

adhésifs / époxydes / décapants / aérosols / pesticides / produits chimiques pour piscine / produits d'entretien / produits nettoyants / propane / extincteurs portatifs résidentiels / bonbonnes de carburant pour le camping / bonbonnes et cylindres de gaz comprimé / etc.

Produits de la responsabilité élargie des producteurs

1 2 3 4

résidus de peinture et leur contenant : apprêt, primer, teinture, vernis, peinture en aérosol / lampes au mercure : ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, ampoules à décharge à haute intensité / batteries et piles : rechargeables (Ni-Cd, Ni-MH, Li-ion, Ni-Zn, PPSPA) ou à usage unique (AAA à D, lithium) de 5 kg et moins

Autres matières

1

bicyclettes, vêtements, jouets, petits articles de maison fonctionnels, livres, cassettes, CD, DVD

TRICYCLE

WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

MRC VAUDREUIL SOULANGES

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

tricentris
tri | transformation | sensibilisation

CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

Matières acceptées dans votre BAC BRUN

Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre

Fruits ou légumes cuisinés ou non

Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles d'œufs et os

Marcs de café et filtres, sachets de thé

Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix, écales

Nourriture pour animaux domestiques

Autres matières organiques

- Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbée par les autres résidus
- Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout*, papiers mouchoirs
- Papiers et cartons souillés d'aliments : assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- Cendres froides

Du bac à la terre
Collecte des résidus alimentaires

*Papiers essuie-tout et autres fibres sanitaires n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)

TRICYCLE
WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

MRC VAUDREUIL SOULANGES

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

TRICENTRIS
tri | transformation | sensibilisation

HALLOWEEN

En cette période si particulière, nous devons changer notre formule habituelle afin de respecter les mesures imposées par la santé publique. Donc, c'est en partenariat avec des citoyens du Domaine Drolet que nous vous invitons à venir visiter l'effrayant parcours hanté du domaine!

1230 rue des Lilas, Rivière-Beaudette (Domaine Drolet)

31 octobre de 15h00 à 21h00

Nous vous demandons de respecter le 2 mètres de distanciation et le port du masque obligatoire à partir de 10 ans. Soyez attentifs à la signalisation routière mise en place pour l'évènement pour la sécurité de tous.

L'évènement pourrait être annulé selon l'évolution de la pandémie, nous vous conseillons de visiter notre site internet, ***www.riviere-beaudette.com***

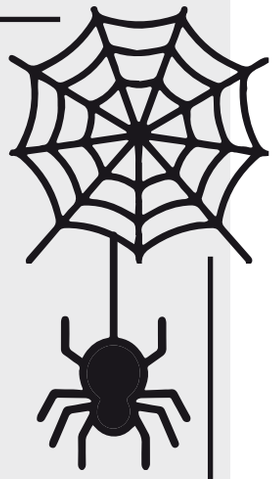

FORMULAIRE *Visite du Père-Noël*

DIMANCHE LE 6 DÉCEMBRE 2020

Cette année le Père-Noël parcourra nos rues afin de remettre aux enfants sages un petit présent et il sera accompagné de quelques-uns de ces lutins. Habillez-vous chaudement, restez aux aguets et lorsque vous entendrez la musique vous saurez qu'ils sont tout près! Les cadeaux seront remis uniquement aux enfants qui auront été inscrits dans les délais et qui seront présents à l'extérieur lors du passage du Père-Noël.

Critères d'admissibilité: - Être résident de Rivière-Beaudette
- Avoir 8 ans et moins
- Avoir retourné le coupon réponse avant le 6 novembre 2020

Prénom et nom de l'enfant:_____ Fille / Garçon

Date de naissance : _____ Âge au 6 décembre:_____

Prénom et nom de l'enfant:_____ Fille / Garçon

Date de naissance : _____ Âge au 6 décembre:_____

Prénom et nom de l'enfant:_____ Fille / Garçon

Date de naissance : _____ Âge au 6 décembre:_____

Prénom et nom de l'enfant:_____ Fille / Garçon

Date de naissance : _____ Âge au 6 décembre:_____

Adresse : _____

Téléphone :_____ Courriel : _____

Nom des parents :_____

_____

Les inscriptions doivent être retournées avant le 6 novembre 2020;
Par courriel : loisirs@riviere-beaudette.com ou
Par la poste ou en personne : Hôtel de Ville, 663, chemin Frontière, Rivière-Beaudette, QC J0P 1R0

Pour toutes informations supplémentaires, contactez le 450-269-2931 poste 223 ou par courriel, loisirs@rivière-beaudette.com

Loisirs et culture

BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque municipale se donne pour mission de répondre aux besoins littéraires, cinéphiles et « gamer » de tous les citoyens et citoyennes de Rivière-Beaudette.

Pour ce faire, elle met à votre disposition différents types de documents à des fins d'information, d'éducation, de loisir et de culture.

Avec sa sélection de revues hebdomadaires et mensuelles, romans de fiction et historiques, biographies, livres de cuisine, scientifiques ainsi qu'une filmothèque de plus de 600 films et jeux vidéo (Xbox 360 et Wii), votre bibliothèque souhaite favoriser l'accès au savoir, au divertissement et à l'imaginaire afin de soutenir le développement collectif et individuel. C'est pourquoi je suis ouverte à vos commentaires et suggestions afin de mieux répondre à la demande et à la diversité locale.

Quoi de mieux que le retour en classe et de la saison froide pour s'offrir un moment de détente et d'évasion en appréciant un bon livre en solo ou un film avec famille et amis!

Au plaisir de vous rencontrer!

Karen Lalonde, responsable de la bibliothèque

RAPPEL : Pour votre protection et celle de tous les abonnés, le port adéquat du masque (couvrant le nez et la bouche) est obligatoire à la bibliothèque.

Heures d'ouverture :
Mardi : 13h00 à 16h00
Mercredi : 13h00 à 16h00
Jeudi : 17h00 à 20h00

DU NOUVEAU POUR NOTRE SENTIER PÉDESTRE

Dès cet automne, des travaux seront entamés dans notre sentier pédestre. Suite à l'obtention d'une subvention qui vise la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air, nous procéderons à la première phase de la mise à niveau qui consiste à revoir le tracé du sentier jusqu'au lot 6 220 354, la conception de deux passerelles et élargir la voie pédestre et la production de la carte du sentier à l'échelle. Le sentier demeurera ouvert pendant les travaux qui s'échelonneront jusqu'au printemps 2022.

Centre communautaire des aînés de Soulanges

Le Centre communautaire des aînés de Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

POPOTE ROULANTE

Livraisons gratuites de repas chauds au domicile des aînés ou personnes en perte d'autonomie, les lundis et mercredis midis au coût de 7,00$. Nouveauté : Il nous fait plaisir de vous annoncer que le service de la Popote roulante sera maintenant offert 3 jours par semaine à partir du mois de septembre, soit le lundi, mercredi et jeudi.

POPOTE POUR « EMPORTER »

Variété de 23 repas surgelés au coût de 5,50$.

Pour vous inscrire, commander et venir les chercher, vous n'avez qu'à nous téléphoner.

Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe.

POUR INFORMATIONS OU S'INSCRIRE À L'UN DE NOS SERVICES :

Tél : 450.265.3548 ou 1.855.510.3548

mdasoulanges@outlook.com

centredesainesdesoulanges.com

Loisirs et culture

POLITIQUE DE SUBVENTION EN LOISIR

But de la politique

Offrir l'accessibilité à des activités de sport et de loisir aux jeunes de Rivière-Beaudette, à moindre coût.

Objectifs :

- Intensifier la pratique de loisir chez les jeunes;
- Soutenir les familles, tout revenu familial confondu, dans l'inscription des enfants à des activités de loisir;
- Favoriser le développement des activités de loisir dans la communauté.

Conditions d'admissibilité

- Une seule activité/réclamation par enfant par année sera remboursée;
- Être âgé de 17 ans et moins, à la date de l'inscription à l'activité;
- Être résidant de la municipalité de Rivière-Beaudette;
- Les frais d'achat ou de location d'équipement ne sont pas couverts;
- Être inscrit à une activité dans l'année financière en cours (1er janvier au 31 décembre) et que le reçu soit daté de l'année en cours;
- Fournir les pièces justificatives suivantes :
  Preuve de résidence;
  Preuve d'âge;
  Reçu d'inscription à l'activité.

Montant accordé

Le montant du remboursement des frais d'inscription est fixé à 75$ par enfant par année. Cette subvention ne peut pas être doublée si les deux parents demeurent dans des résidences différentes de la municipalité.

Processus de la demande

Les demandeurs devront se procurer le formulaire « Demande de soutien aux activités de loisir » aux Services des loisirs et de la culture ou l'imprimer via le site internet de la municipalité.

Les demandeurs devront remettre leur formulaire dûment signé et complété aux Services des loisirs et de la culture, accompagné des 3 (trois) pièces justificatives mentionnées ci-haut.

La demande de remboursement pour l'inscription à l'activité choisie doit se faire au cours de la même année financière.

Date limite pour déposer les demandes : 30 novembre de chaque année.

Date d'émission des chèques : Au plus tard le 20 décembre de chaque année.

Un chèque sera acheminé par la poste au demandeur.

OFFRE D'EMPLOI

POSTE : SURVEILLANT – PATINOIRE MUNICIPALE

Sous la supervision de la coordonnatrice des loisirs et de la culture, le ou la candidat (e) aura comme tâches principales de :

- Surveiller les activités se déroulant sur la patinoire pour que la population bénéficie d'un service accessible et sécuritaire en tout temps;
- S'assurer que le vestiaire soit chauffé, propre et sécuritaire;
- Vérifier les conditions météorologiques;
- Effectuer l'ouverture et la fermeture du vestiaire;
- Effectuer les prêts de matériel et s'assurer que l'équipement prêté soit remisé après chaque utilisation;
- Aviser immédiatement la municipalité de tout bris, vol ou vandalisme;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences :

- Être âgé de 16 ans;
- Être responsable, fiable et ponctuel;
- Être disponible les soirs de semaines, les fins de semaine et journées pédagogiques;
- Carte de RCR DEA valide (un atout).

Période de travail :

Mi-décembre à mi-mars.

Salaire selon l'échelle salariale en vigueur

*Les dates de début et de fin du contrat peuvent être modifiées selon les conditions climatiques.

Faire parvenir votre CV au plus tard le 1er décembre 2020 au:

Hôtel de ville de Rivière-Beaudette
A/S : Sophie Cousineau
663, chemin Frontière
Rivière-Beaudette, Qc, J0P 1R0

ou par courriel à : **loisirs@riviere-beaudette.com**

Pour renseignement : 450-269-2931 poste 223

La municipalité de Rivière-Beaudette souscrit au principe d'égalité d'emploi. À compétence égale, elle accorde une préférence aux résidents. Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

Sécurité incendie

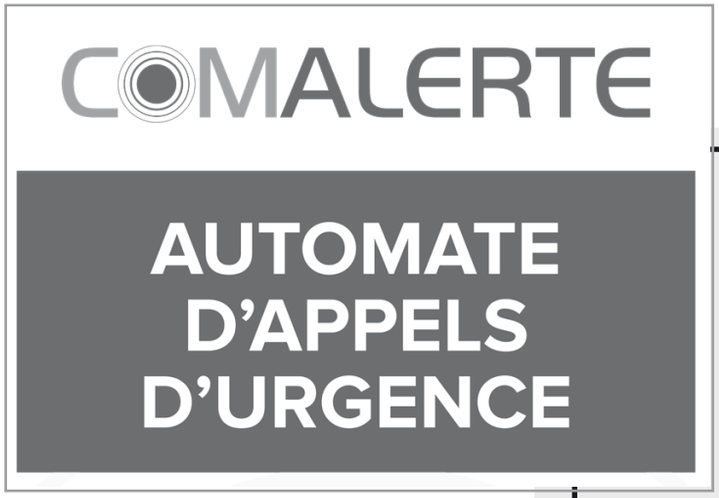

COMALERTE

Le premier test de COMALERTE a eu lieu ce mercredi 16 septembre 2020 sur l'heure du dîner afin de confirmer le fonctionnement du nouvel automate d'appel d'urgence. Les alertes serviront à vous aviser de toutes situations pouvant mettre votre vie en danger.

Les citoyens ayant reçu l'alerte sont ceux qui avaient fait parvenir leurs informations à la municipalité. Les citoyens n'ayant pas reçu d'alerte, mais qui désireraient les recevoir, nous vous invitions à cliquer sur le lien ci-dessous et remplir le formulaire directement sur la plate-forme d'urgence.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec la municipalité.

Lien : https://riviere-beaudette.omnivigil.com

LE RAMONAGE

Plus de 1200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Pourquoi ramoner ?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs ;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée ;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible ;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année, et ce, idéalement au printemps. Par contre, il pourrait être nécessaire de faire vérifier ou de ramoner votre cheminée à l'automne, car un nid d'oiseaux, des feuilles, des branches ou même des dépôts provenant de votre installation pourraient s'être retrouvés à l'intérieur de votre cheminée au courant de l'été. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Sécurité incendie

Dénicher un ramoneur compétent

Le registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec peut être consulté afin de trouver ou de vérifier certaines informations sur un entrepreneur.

Vous pouvez également vous informer auprès des différentes associations de l'industrie du chauffage.

Un bon ramonage

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate ;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composantes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie ;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.

À noter

Le chauffage au mazout ou à l'anthracite nécessite un ramonage moins fréquent. Il est approprié de retirer la suie en ramonant la cheminée lorsque nécessaire. Cependant, il est recommandé de vous référer à un professionnel de ce type de chauffage qui possède les connaissances et l'expertise nécessaires pour vous conseiller.

Puisqu'aucun dépôt n'est créé lors de la combustion du gaz naturel ou du propane, le ramonage de la cheminée n'est pas requis lors de l'utilisation des appareils de chauffage au gaz, sauf lorsque prescrit.

Qu'est-ce que le créosote ?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Comment prévenir la formation de la créosote ?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre attisée par de la chaleur vive ;
- Brûler du bois sec ;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.

Ne vous fiez pas uniquement aux bûches ou aux additifs de ramonage (chimique), puisque ces produits n'éliminent que partiellement les dépôts de créosote.

Service de nettoyage

Brille À Neuf

Jeannot Grenier
Président
450.567.0642

BYLEX ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

450-269-2825
Fax : 450-269-3089

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

Service de nacelle et tarière
Vente et installation de poteaux électriques
Éclairage • Chauffage

Des services qui s'adaptent à votre horaire

- Assistance téléphonique 7 jours sur 7
- Conseillers en ligne
- Ouvert le soir et la fin de semaine

450 763-5500 | | **desjardins.com**

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

Daniel Gallant
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

info@danielgallant.net
www.gallantstdenis.com

450 601-0880 / 514 402-6843

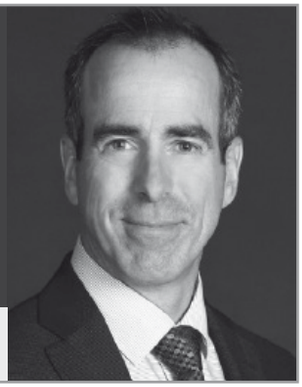

RBQ : 5625-0061-01

Habitation Beaudoin
Entrepreneur spécialisé

Marc-André Beaudoin
438-824-2727

SUD-OUEST marine.com

Yoland Castagnier
ycastagnier@sudouestmarine.com
480, rue Principale, Rivière-Beaudette, J0P 1R0
t: (450) 269-9900 f: (450) 269-9909 **1-888-809-3209**

www.sudouestmarine.com

LAVOIE ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
450 374-4411

Marc-Alain Lavoie, Président
marcalainlavoie@hotmail.ca

CASSE-CROUTE
Chez Tipit

Prop.: Gilles & Chantal

620, rue Principale, RR #1
Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0
450-269-2996

CLÔTURES RAYMOND

Normand Summerside
propriétaire
Cell. : **579 490.0356**
Bur. : 450 424.3820 • Téléc. : 450 424.0988
nsummerside@cloturesraymond.ca
www.cloturesraymond.ca

1111, route Harwood, local 8, Vaudreuil-Dorion, QC J7V 8P2

COTEAU MÉTAL

Recyclage de métaux
Service de conteneur

601, rue Léger
Rivière-Beaudette
(Québec) J0P 1R0

T 450.269.2000
F 450.269.2057

CONCEPT ENVIROSOL
LES PROS DANS LA GESTION DES EAUX
- Étude de sol
- Conception d'installation septique
- Offre d'achat conditionnelle *(achat de terrain)*

BRIAN DELLNER, T.P.

2, rue Ste-Catherine, St-Polycarpe, QC J0P 1X0
Téléphone : 450 216-3113 - Cellulaire : 514 235-3113
Télécopieur : 450 216-3114 - soletude@conceptenvirosol.com
www.conceptenvirosol.com

DENIS AUMAIS
Propriétaire
T. 450 802-2876
287, CHEMIN DE LA RIVIÈRE
RIVIÈRE-BEAUDETTE
QC J0P 1R0
denisaumais@sympatico.ca R.B.Q. #8331-9095-49

Fondations MARLEAU
Coffrages
R.B.Q.: 8291-1975-37
Patrick Marleau
Cell.: 514-829-4467
Christian Marleau
Cell.: 514-829-4468
www.fondationsmarleau.com

Construction Lalonde
Sable • Terre • Pierre
BIONEST
Incorporé à l'environnement

VENTE ET TRANSPORT
Yves Lalonde, prop.
Bur.: 450.269.2025
Fax: 450.269.3011
Courriel: yves.lalonde1@hotmail.ca
474, Ch. Ste-Claire, Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0
EXCAVATION
TERRASSEMENT
INSTALLATION
FOSSE SEPTIQUE
RBQ 1956-5779-11

LE SPECIALISTE
GARAGE RECOMMANDÉ CAA QUÉBEC
Garage Jean-Guy Dicaire inc.
718, CHEMIN FRONTIÈRE
RIVIERE-BEAUDETTE, QC J0P 1R0
Jean-Guy Dicaire
Propriétaire
- Air climatisé
- Injection
- Silencieux
- Freins
- Direction
- Suspension
Tél. : (450) 269-2655 • Téléc. : (450) 269-2187
www.lespecialiste.ca garagedicaire@sympatico.ca

RÉSIDENTIEL. COMMERCIAL. INDUSTRIEL. RESTAURATION
MAÇONNERIE
MARTIN
MELOCHE
450.374.2454

Marie France
~ COIFFURE ~
ELLE & LUI
Tél. : 450.269.9996
mfcoiffure@bellnet.ca
marie-france coiffure
385, Chemin de la Baie, Rivière-Beaudette, Qué • J0P 1R0

RAYCO
ÉLECTRIQUE ENR.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
André Pagé
Propriétaire
Cell.: 450-377-7578
260, chemin de la Rivière
Rivière-Beaudette, QC J0P 1R0
Téléphone: 450-377-2868
Télécopieur: 450-269-2004

Vous aimeriez annoncer votre commerce dans le Beaudettois?

Il suffit de nous faire parvenir votre carte d'affaire par courriel en format à loisirs@riviere-beaudette.com ou de la déposer à l'hôtel de ville accompagné de votre paiement de 200$. Votre carte sera insérée dans les quatre parutions du Beaudettois 2021, soit en mars, juin, septembre et décembre.

Municipalité de
Rivière-Beaudette

Adresse

663, chemin Frontière,
Rivière-Beaudette, Québec, Canada, J0P 1R0

Mairie

Lundi au Jeudi : 8h30 à 12h00 – 13h00 à 16h00

Vendredi: 8h30 à 12h00

Téléphone

Pour rejoindre le maire et les conseillers:
450 269-2931
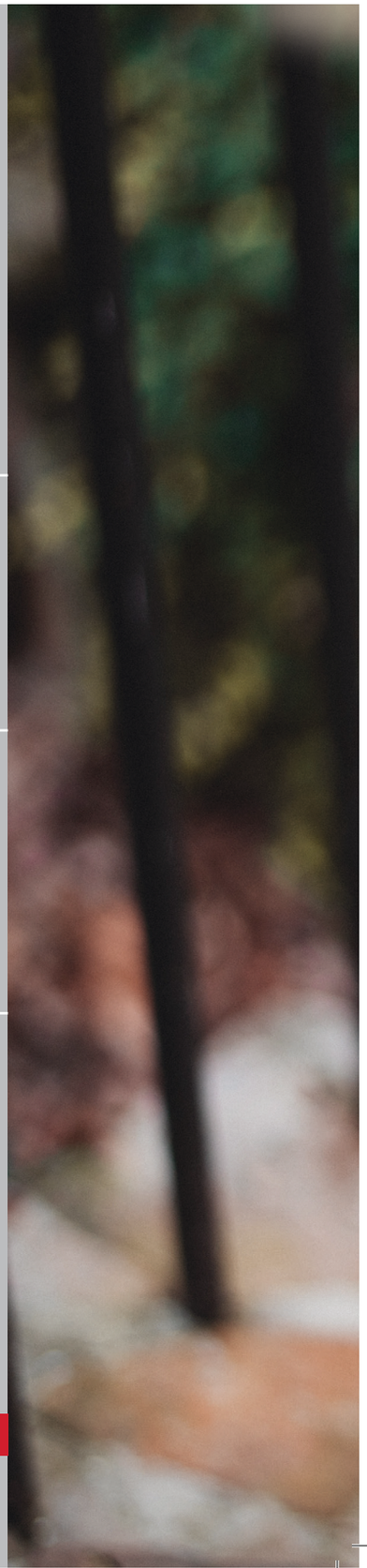
RIVIERE-BEAUDETTE.COM